
N° 1997-1838 - déplacements et voirie + domaine et administration générale + finances et programmation - Champagne au Mont d'Or - Echange, avec la Commune, de diverses parcelles -
Département de l'action foncière - Subdivision val de Saône -

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par rapport séparé qui vous est présenté à cette même séance, je vous demande de prononcer le classement, dans le domaine public communautaire, du chemin des Anciennes Vignes à Champagne au Mont d'Or.

Je sous sou mets également le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, de la parcelle de 7935 mètres carrés appartenant à la commune de Champagne au Mont d'Or et constituant l'assiette foncière de la voie sus-visée et de l'aire de stationnement annexe située le long du chemin du Coulouvrier.

Suivant l'accord intervenu, cette dernière recevrait, en contrepartie, les parcelles désignées dans le tableau ci-après et couvrant une superficie totale de 2 646 mètres carrés :

Adresse	Référence cadastrale section et n°	Superficie (en mètres carrés)	Usage
bordures nord et sud du chemin des Vignes -	BE 45	1 745 + 4	stationnement
bordure sud de la rue Louis Juttet -	AE 189	585	espace vert
bordure ouest du chemin du Coulouvrier -	BE 56	269	espace vert
	BD 40	43	espace vert

Aux termes du compromis qui vous est soumis, cet échange interviendrait sans soulte ni retour admis par les services fiscaux (l'ensemble des parcelles cédées par la Communauté urbaine étant estimé à 66 000 F) ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Où l'avis de ses commissions déplacements et voirie, domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

Approuve ce document et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,